

BIENVENUE



L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. Elle se veut à la fois bienveillante et exigeante. Durant 3 ans, des activités langagières, physiques, logiques, artistiques sont proposées à votre enfant ... Activités en lien les unes avec les autres puisque nous pratiquons une pédagogie de projets, qui permet aux enfants de comprendre ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Les discussions provoquées par les nombreuses situations problèmes et mises en commun leur permettent de prendre conscience de ce qu'ils apprennent, de mesurer le pouvoir que cela leur donne sur le monde et de développer leurs capacités d'argumentation. Pour en faire des citoyens éclairés, nous avons le souci constant de valoriser et cultiver leur curiosité naturelle de l'autre, de les éduquer aux médias et à la pensée autonome. Dans ce cadre pensé pour être sécurisant afin de permettre à chacun d'avoir envie de prendre le risque d'apprendre, votre enfant va naturellement s'impliquer et se mobiliser, il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe.

C'est tout cela qui fait de l'école maternelle une vraie école.



**Ecole maternelle publique
d'application Sophie Condorcet**

114 au Victor Hugo,

26000 Valence

ce.0260643h@ac-grenoble.fr

Tél.: 04 75 44 16 26



Retrouvez ce livret et ses liens sur le site de l'école :

<https://www.maternelle-condorcet-valence.fr>

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Le matin : 8h20

Les parents confient leur enfant **en main propre** à son enseignant. Ce moment de communication informelle enseignants/familles est important pour prendre la mesure des besoins de chaque enfant.

Les portes ferment 10mn après l'ouverture. Arriver à l'heure est extrêmement important pour maintenir la sécurité des élèves : l'adulte, qui va ouvrir après la fermeture, a des élèves en charge, qu'il doit laisser sans surveillance pour se rendre à l'entrée...

En PS, chaque parent accompagne son enfant aux toilettes juste avant son entrée dans la classe. Vous l'aidez à mettre ses vêtements **marqués à son nom** à son porte manteau.
En MS et GS, l'accueil se fait dans la cour le matin, et devant la classe l'après-midi (respecter au passage dans la cour le sommeil des petits).

Ritualiser l'entrée en classe permet de sécuriser votre enfant : **arriver dès le début de l'accueil, à 8h20, permet de prendre le temps nécessaire** pour lui dire des mots, effectuer tranquillement avec lui des gestes toujours identiques qui vont le rassurer.

L'après-midi : 13h35 ou 14h45

Chez les petits, l'accueil de 13h35 se fait dans le calme pour respecter la sieste de ceux qui ont mangé à l'école et qui sont déjà endormis. **Mais le deuxième accueil de 14h45 est préférable pour les petits et moyens.**

SORTIES, FIN DES COURS :
devant la classe ou dans la cour

Chaque jour : à 11h45 et à 16h30



Une garderie est assurée par du personnel municipal

De 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (avec un goûter apporté de la maison).

[Inscriptions en mairie, comme pour la cantine, sur le portail famille.](#)

PETITE SECTION : ACCUEIL PROGRESSIF

En début d'année de PS (petite section), vous pouvez prendre votre temps pour assurer la transition entre la maison et l'école dès 8h20 en participant à l'une des activités proposées. Si l'objectif est de terminer l'accueil à 8h30 en novembre, pendant les premières semaines, il dure plus longtemps.

Les premiers temps, les pleurs sont fréquents. Souvent, plus le moment de séparation est bref, plus l'enfant se calme vite. Si les parents sont rassurés, qu'un dialogue est établi avec l'enseignant-e, cela se passe mieux. Il est aussi important de parler école avec l'enfant, à la maison, de le rassurer en lui parlant de ce que vous allez faire pendant la journée et de l'heure à laquelle vous viendrez le chercher. Un doudou, ou tout autre objet transitionnel (sucette, peluche, mot doux...) peut aider votre enfant, il pourra le garder pendant le temps d'accueil, le reprendre pour la sieste et il apprendra à le poser pour participer aux activités d'apprentissages.



LE RESPECT MUTUEL À L'ÉCOLE

L'école républicaine, c'est nous qui la faisons.

Elle sera propre si nous veillons à sa propreté. Elle sera juste et respectueuse si notre comportement est juste et respectueux. Tous les adultes qui travaillent (enseignant.es, ATSEM, AESH...) ou qui passent dans l'école (familles) se doivent d'avoir un comportement exemplaire. Les enfants prennent modèle sur les adultes pour grandir et se construire.

Comme toute collectivité publique, l'école possède un règlement intérieur qui définit les droits et les devoirs de chacun et les principales règles à respecter. Il est réélaboré chaque année par le conseil d'école (parents élus et enseignants). Les valeurs qui le fondent sont inscrites dans la charte de la laïcité. Il complète le [règlement départemental](#) des écoles de la Drôme.

L'inscription d'un enfant à l'école implique l'acceptation du règlement intérieur par ses parents.

Celui-ci vous sera communiqué le jour de la rentrée, avec [la charte de la laïcité](#), deux documents que vous devrez connaître parce qu'ils énoncent les valeurs partagées dans l'école publique et avec lesquelles tout usager doit être en accord.

LES APPRENTISSAGES

De la petite à la grande section, le cycle 1 est le cycle des **apprentissages premiers**.

Des programmes sont définis par le Ministère de l'Education Nationale, pour toutes les écoles de France. [Ils sont disponibles en ligne](#)



Classe des petits

Les 6 domaines des programmes déterminent l'organisation des apprentissages :

- ⇒ **« Développer et structurer le langage oral et écrit »**
- ⇒ **« Acquérir les premiers outils mathématiques »** : avec la découverte du nombre, des positions, du rang, des formes (solides, formes planes), des grandeurs, des suites organisées (les motifs), et de la résolution de problèmes mathématiques...
- ⇒ **« Se repérer dans le temps et l'espace »**
- ⇒ **« Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique »** : l'éducation physique,
- ⇒ **« Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques »** : les arts plastiques et visuels, les arts du son et du spectacle, photo, vidéo, chants, musique, cinéma, musée, théâtre...
- ⇒ **« Découvrir le monde du vivant, de la matière et des objets »** : via une initiation à la démarche scientifique...

DISPOSITIF EMILE :

Dans notre école, [la moitié des enseignements de moyenne et grande sections sont réalisés en anglais](#) :



on n'apprend pas l'anglais, on apprend en anglais, on commence progressivement : dès novembre en petite section. Le programme se poursuit jusqu'au collège Emile Loubet, où actuellement, 5 professeurs habilités enseignent leur discipline en anglais dans deux classes « EMILE ».



Classe des moyens



Classe des grands

CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES

pour prendre conscience et mesurer les progrès

Un carnet numérique de suivi des apprentissages permet à chaque enfant de pointer ses apprentissages, ses progrès, ses conquêtes, tout au long de son parcours de maternelle. Il contient aussi la synthèse des acquis des élèves qui devront être évalués en fin de grande section. Ce carnet vous sera communiqué en fin de petite section et deux fois dans l'année en moyenne et grande sections.

L'usage de photos, de vidéos, d'enregistrements de la voix de chacun, le rend parlant pour tous les élèves qui apprennent à le consulter, puis à le renseigner. Il leur permet de prendre conscience de leur évolution et de construire ainsi une bonne estime de soi... Pour faire cela, nous devons vous demander, en début d'année, de signer une autorisation pour prendre en photo et en vidéo votre enfant ainsi que pour enregistrer sa voix.

LA SALLE DE SPORT ET LE GYMNASE

Chaque jour, dans notre salle de sport ou dans notre gymnase, une activité physique différente est prévue pour développer les capacités motrices des élèves : on danse, on fait de l'athlétisme, des jeux collectifs, de la lutte, de la gymnastique...



PARTICIPATION DES PARENTS

Le projet d'école prévoit des actions et sorties qui nourrissent et donnent du sens aux apprentissages réalisés dans les classes. Des appels à participation des parents seront régulièrement lancés pour l'accompagnement des sorties théâtre, musée, médiathèque, grand gymnase, randonnées...

Pour vous permettre d'anticiper, les dates sont indiquées sur le site dès qu'elles sont connues, [rubrique « informations parents »](#), [article « à vos agendas »](#).

L'équipe pédagogique et les enfants comptent sur vous, anticipez les dates... Inscrivez-vous auprès des enseignants.





LES ANNIVERSAIRES

Les goûters d'anniversaires sont organisés par l'enseignant-e de chaque classe, à chaque anniversaire pour ceux qui souhaitent le fêter à l'école. Pensez à prévenir l'enseignant-e quelques jours avant pour anticiper l'organisation.

Pour des raisons de risques liés à la conservation des aliments, seuls des gâteaux à pâte cuites (180°), sans crèmes, peuvent être apportés.

Les cartes d'invitations personnelles à un anniversaire sont remises en dehors des locaux scolaires pour des raisons d'équité et de sérénité du groupe classe : pensez aux enfants non invités qui vivent très mal une distribution dont ils sont exclus...



LE RESTAURANT SCOLAIRE



Les enfants qui restent à l'école pour manger sont pris en charge par le personnel municipal à 11h45. Ils mangent au premier service.

Les dormeurs sont couchés après le repas, à 12h45 pour la sieste.

Des activités sont proposées par les personnes en charge de la cantine aux non dormeurs, jusqu'à 13h35.

LA SIESTE

Un temps de repos est généralement nécessaire dans la journée du jeune enfant. Une journée complète en collectivité est très fatigante.

Il est souvent plus profitable de couper sa journée en lui permettant de revenir à l'école à 14h45 après une sieste réalisée tout de suite après le repas, à la maison, ou chez la nounou...



Pour les enfants qui vont à la cantine, la sieste est organisée immédiatement après le repas. Une ATSEM y est toujours présente, elle fait le lien avec l'enseignant-e à la reprise des classes à 13h35 et peut vous renseigner le soir sur la qualité du repos de votre enfant.

Il est important de parler des besoins de votre enfant qui évoluent très vite : l'arrêt ou une reprise de la sieste à l'école peuvent être organisés par l'enseignant-e à votre demande. Tout retour en arrière est possible.

REPRÉSENTATION DES PARENTS

Chaque année, des élections sont organisées pour élire parmi vous les **délégué.es qui représenteront l'ensemble des parents au conseil d'école**. Ils/elles seront vos relais dans cette instance. [Devenez délégué.e de parents !](#)



ASSOCIATION DES PARENTS

Pour participer à la vie de l'école, [l'association des parents d'élèves](#) viendra à votre rencontre dès la rentrée et vous proposera des rendez-vous réguliers. Vous pourrez accéder aux informations sur les actions et événements de l'asso dans la rubrique « [les infos de l'association de parents](#) » sur le site de l'école.



MALADIE, MÉDICAMENTS

Les enfants malades ne peuvent être accueillis à l'école. Il est donc indispensable de prévoir un mode de garde pour ces moments qui arrivent inévitablement !

Les enfants souffrant de pathologies chroniques sont accueillis sur la base d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) signé par la famille, l'école et le service de santé scolaire. Le PAI permet aux adultes de l'école d'administrer des médicaments selon un protocole défini. Il est donc fondamental de signaler à la directrice toute maladie chronique.

Jusqu'à 5 ans, les élèves sont suivis par la **Protection Maternelle Infantile**.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Les parents sont responsables des objets que leurs enfants peuvent apporter à l'école. Les enfants ne doivent pas apporter d'objets dangereux ou qu'ils peuvent se disputer : jouets, cartes à échanger, bijoux, argent, clés, médicaments... Les chewing gums sont interdits à l'école.

En début d'année, les parents remplissent une **fiche de renseignements** : numéros de téléphone, problèmes de santé et noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant qui doivent être présentées à l'enseignant.e la première fois.... **Il est indispensable de signaler immédiatement tout changement pouvant survenir dans ces informations.**

Toutes les familles doivent fournir au plus vite une **attestation d'assurance responsabilité civile et une assurance individuelle accidents** en début d'année : soyez les premiers, préparez-la pour le jour de la rentrée !

MATÉRIEL NÉCESSAIRE EN DÉBUT D'ANNÉE

- ⇒ Pour tous : **une gourde** au nom de l'enfant pour boire à la demande, **des baskets** aux pieds si possible sinon dans un sac au porte man-teau, **un sac à dos** avec attache sur la poitrine pour les sorties.
- ⇒ Pour les PS, des chaussettes antidérapantes pour le sport.

RENTREE ET VACANCES SCOLAIRES

Rentrée : mardi 1er septembre 2026 pour les MS, GS et la moitié des PS. Jeudi 3 septembre pour la 2^e moitié des PS.

Vacances d'hiver : du vendredi 12 février 2027 après la classe au lundi 1er mars au matin.

Vacances d'automne : du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au lundi 2 novembre au matin.

Vacances de printemps : du vendredi 9 avril 2027 après la classe au lundi 26 avril au matin.

Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au lundi 4 Janvier 2027 au matin.

Pont de l'ascension : du mardi 4 mai 2027, soir, au lundi 10 mai matin.

Vacances d'été : vendredi 2 juillet 2027 après la classe.

COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Toutes les informations générales, relatives à la vie de l'école, sont envoyées, par mail, par la directrice, avec l'adresse de l'école. Elles sont systématiquement reportées sur le site de l'école, rubrique à consulter régulièrement : [« informations parents »](#).

Pour les informations urgentes, regardez chaque jour le panneau d'affichage situé dans le hall d'entrée de l'école ou la porte de la classe en PS.

Pour les informations spécifiques à la classe, nous privilégions la communication directe en PS, les parents étant plus présents et les mails par les adresses pro des enseignant.es en MS et GS. Pour les informations d'absences vous pouvez utiliser l'adresse mail pro des enseignant.es.

Pour rencontrer les enseignant.es dans l'année, il est recommandé soit de prendre rendez-vous oralement, le matin ou le soir, ou par mail avec leur adresse pro. Il faut du temps pour parler du développement d'un enfant. Ceci ne peut pas se faire « à la va vite » quand l'enseignant.e est en train d'accueillir les familles le matin ou de s'occuper de l'ensemble de sa classe...

Veillez à bien communiquer tout changement d'adresse. Surveillez quotidiennement vos mails !

La première réunion de parents aura lieu un soir de la deuxième semaine de classe, surveillez les infos pour ne pas la manquer !